

D'var Torah du Rabbin Didier Kassabi

Rabbin de Boulogne

Paracha Mikets, 5780



Au cours de la deuxième année de famine, Ya'akov demande à ses enfants de se rendre en Égypte afin d'y faire l'acquisition de denrées alimentaires pour nourrir l'ensemble de la famille.

Bien que leurs réserves étaient encore pleines, il ne souhaitait pas laisser croire qu'ils n'étaient pas également touchés par la famine qui sévissait dans toute cette région.

Dès leur arrivée, Yossef va rapidement les reconnaître et les accuser d'être des espions venus repérer les faiblesses du pays. Avant de leur demander d'aller chercher leur frère Binyamin afin de prouver la véracité de leurs propos, Yossef les enferme en prison durant trois jours.

Au troisième jour, il les convoqua et leur dit : « Faites ceci et vous vivrez ; je crains D-ieu : si vous êtes honnêtes, que l'un de vos frères reste captif dans notre prison, tandis que vous irez apporter des provisions pour la famille de vos maisons. Puis amenez votre jeune frère afin que vos paroles soient vérifiées et vous ne mourrez pas ». Il firent ainsi.

Ils se dirent l'un l'autre : « certes nous sommes coupables vis-à-vis de notre frère ». (chapitre 42 ; versets 18-21)

Dans son commentaire sur la Parasha, le Ba'al Ha'akéda s'interroge sur la réaction des frères à ce moment.

Durant les trois jours passés en prison, à aucun moment ils ne se sont remis en cause en exprimant le moindre regret. Finalement, ils vont attribuer leur sort à un châtement divin qu'ils méritent compte tenu de leurs agissements à l'encontre de leur frère Yossef.

Pourquoi expriment-ils leurs regrets à un moment où les choses semblent s'arranger avec le Vice Pharaon ?

La réponse proposée par le Ba'al Ha'akéda représente une véritable source de réflexion. Ce n'est pas dans la noirceur de la prison qu'ils se remettent en cause. Ils seront plus émus par la sollicitude exprimée par le Vice Pharaon à leur égard.

Alors qu'il aurait pu les exécuter ou les laisser en prison, il leur propose une solution pour leur rendre leur liberté. Ils comparent son comportement au leur. Comment un simple étranger peut ressentir plus de miséricorde qu'eux-même à l'égard de leur frère ?

C'est justement à ce moment qu'ils sont touchés et qu'ils réfléchissent à la cruauté qu'ils ont manifesté.

C'est pour cette raison que dans le verset, le texte précise : « Nous sommes coupables vis-à-vis de notre frère ! ». Nous sommes restés impassibles face à la souffrance de notre frère alors qu'il nous suppliait de l'épargner.

Pourtant, l'étranger qui se tient face à nous, nous fait grâce de sa générosité bien que nous ne soyons pas de sa famille et bien que nous n'ayons formulé aucune requête particulière .

Lorsque le comportement de certains est plus noble que le nôtre, il y a effectivement de quoi se remettre en cause en réfléchissant à notre comportement !